



Chèque en bois

Par Lila30100

Bonjour,

Un « ami » m'a demandé un service.

Il m'a donné des chèques afin que je les encaisse et lui donne du liquide cependant c'était des chèques en bois au nom d'une société. Comment puis je faire pour mon récupérer mon argent étant donné que ne connais pas le nom du responsable de la société ?

Cordialement

Par Dodgers02

Bonjour,

Attention il s'agit d'une fraude bien connu et vous pourriez en faire les frais . Je vous invite a vous rendre au commissariat pour élucider la situation .

Très cordialement

Par Isadore

Bonjour,

C'est sa société à lui ? Ou ce sont des chèques qu'il a volés ?

Pourquoi avez-vous accepté d'encaisser des chèques qui n'étaient pas à son nom ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Comment avez-vous pu encaisser des chèques dont vous n'étiez pas le bénéficiaire ?

Le nom du bénéficiaire était en blanc ? a été falsifié ?

C'était un chèque "au porteur" ?

Par Lila30100

Les chèques sont au nom d'une société et j'en suis le bénéficiaire. Que puis je faire ?

Par Isadore

Bonjour,

Tout dépend de la manière dont votre ami s'est procuré ces chèques.

Par yapasdequoi

Vous donnez les infos au compte-goutte !

Quelle est la relation entre votre ami et cette société ?

Qui a signé les chèques ?

Par kang74

Bonjour

Quand on fait des chèques au nom d'une société ou au nom d'une personne c'est qu'on doit de l'argent à cette société et cette personne .

Si l'entreprise donne de l'argent à cette personne , c'est qu'elle a aussi une dette envers cette personne .

Si personne n'achète rien à personne , et que votre société n'a pas pour objet la gestion de fond, avant d'imaginer quoi que ce soit comme recours envers ce particulier, il va falloir expliquer l'intérêt de cette manipulation pour cette société, pour vous de tout cela .

Pour le dire autrement, si vous n'êtes pas victime d'une arnaque, c'est que vous êtes complice d'un délit tel que peut l'être le blanchiment d'argent, l'abus de bien social etc .

Suivant les sommes engagées, il serait utile de consulter un avocat spécialisé avant tout autre action .

Par Lila30100

Mon ami a travaillé pour cette société (maçonnerie) et les chèques étaient son salaire. Il m'a demandé du liquide car il était pressé d'acheter son matériel. J'ai encaissé les chèques après lui avoir remis du liquide sauf que les cheques sont revenus impayés.

Par yapasdequoi

les chèques étaient son salaire

Ben voyons...

avec un ordre en blanc ? ou alors vous (ou lui) l'a falsifié pour mettre votre nom à la place ?

et des chèques de salaire qui reviennent impayés ? qui gèrera cette salade ...

Pour le moment il ne sera pas facile de prouver que vous êtes victime et non complice.

Par kang74

J'ai du mal à comprendre comment (et pourquoi) une entreprise (dont vous êtes la gérante ? La comptable?) encaisserait les chèques de salaire de l'employé.

Lui verser de l'argent en espèces avec sa fiche de paie, et déclaré comme telle à l'urssaf et aux administrations fiscales,oui, je vois .

Par Isadore

Cette histoire n'est pas nette du tout. Si vous êtes vraiment de bonne foi et avez fait preuve d'une très grande naïveté, allez déposer plainte contre votre ami et apportez la preuve du rejet des chèques à la police, avec la preuve de vos retraits de liquide.

Vous reverrez peut-être votre argent si votre ami est solvable. A tout le moins la police pourra vérifier si cette fameuse société a été victime d'un vol ou sert à des activités illégales.

Sinon ben il faut faire profil bas.

Par Lila30100

D'accord merci pour vos réponses

Par Lila30100

Mon ami a travaillé pour cette société (maçonnerie) et les chèques étaient son salaire. Il m'a demandé du liquide car il était pressé d'acheter son matériel. J'ai encaissé les chèques après lui avoir remis du liquide sauf que les chèques sont revenus impayés.

Par yapasdequoi

Et il a signé une reconnaissance de dettes pour les 6000 euros avant ou après ?